

Projet pédagogique : MERCREDIS 2025-2026

THÈME : Les enquêteurs à travers notre temps

Accueil collectif de mineurs



Association la RIBAMBELLE



DOLIQUE Tom

Directeur Périscolaire

Présentation de la structure :

L'ACM (accueil collectif de mineurs) l'association la Ribambelle a été créé en 2001 après un besoin de développer le loisir auprès des enfants et des jeunes. C'est une association de type loi 1901 à but non lucratif. Elle est en partenariat avec la communauté de commune DRAGA (Du Rhône aux Gorges de l'Ardèche), elle est organisatrice sur le secteur SUD de l'Ardèche pour les communes suivante :

- Saint Marcel d'Ardèche
- Saint Just d'Ardèche
- Saint Martin d'Ardèche
- Bidon

Au sein de cet ACM nous avons un projet éducatif, celui-ci fait ressortir 3 objectifs principaux :

- Crée du lien avec les familles en accueillant les enfants
- Donner la possibilité aux enfants de vivre une expérience hors du cadre scolaire et familiale, leurs permettant de s'épanouir en proposant une palette d'activités permettant de devenir auteur de leurs propres vies
- Favoriser un lieu d'apprentissage au « vivre ensemble » dans un souci de bien être et de sécurité par le loisir.

Après les objectifs principaux de celui-ci, il y a les valeurs éducatives de l'association

- Le sens de l'effort : permettant à chacun de se dépasser, aller au bout de son projet, Être soutenu par les autres enfants
- La responsabilisation et la solidarité : en développant la prise de conscience de ses actes, leurs conséquences. Eléments fédérateurs au sein d'un groupe, d'une équipe, soutenir un camarade en difficultés, s'entraider.
- L'esprit critique : qui doit permettre à chacun de progresser en évaluant ses résultats, permettre à chacun, en se remettant en cause de modifier son comportement
- Le respect d'autrui : comme élément incontournable au bon fonctionnement de la collectivité et de ses règles sociales (devenir citoyens, savoir partager) et de son environnement

- La créativité : qui permet à chacun d'exprimer par l'activité son originalité ou inventer des solutions face à tous problèmes

Composition de l'équipe permanente :

Mme SALVI-ROUX Marie-Noëlle titulaire BA FD, directrice/ coordinatrice de l'accueil de loisirs

Mr DOLIQUE Tom titulaire BPJEPS LTP, directeur du Périscolaire, animateur

Mme MARTINEZ- MONTMARTIN Julie, titulaire BPJEPS LTP, adjointe de direction, animatrice

Mme LECARPENTIER Natasha : Animatrice, stagiaire BPJEPS LTP

Mme LALOU Clémence : Animatrice, BAFA

Mlle SALVI Pauline : Animatrice BAFA

Mme TOURNAYRE Florence : Animatrice, BAFA

Mme SALVI Pauline : Animatrice BAFA

Mme NOVAK Mandy, agent d'entretien, agent d'entretien chargé de l'entretien des locaux et du service de cantine.

Les membres de l'association

Ils sont toujours présents dans nos demandes et ouverts aux différentes propositions faites par l'équipe, ils nous accompagnent dans la réalisation des projets. Ils nous aident au soutien logistique lors de grosses journées d'accueil ou festives.

Autour de nos divers festivités, l'association organise une buvette et restauration lors de la kermesse d'été, séance cinéma ou spectacle de noël.

Le public accueilli

L'accueil de loisirs accepte tous les enfants âgés de 2 à 11 ans inclus, issus de la communauté de commune DRAGA (Du Rhône aux Gorges de l'Ardèche) et même dehors de celle-ci.

La capacité d'accueil de la structure est de 16 enfants pour les moins de 6 ans et de 48 enfants pour les 6/11 ans.

Les valeurs éducatives du directeur

Lors des différentes sessions les équipes doivent s'efforcer de transmettre ces différentes valeurs

- ♦ ***La bienveillance*** : C'est important qu'on puisse permettre aux enfants de donner l'opportunité d'avoir un regard positif sur l'ensemble des personnes qu'il peut y avoir au sein de l'ACM. Leur apprendre à ne pas se comparer aux autres enfants, et qu'ils ne soient pas moqueur envers les autres camarades.
- ♦ ***La tolérance*** : Que les enfants puissent être dans la compréhension, vis- à vis des autres enfants et vis-à-vis d'eux même. Leurs faire comprendre que cela ne sert à rien de se disputer ou de rentrer en conflit. Qu'ils puissent comprendre que chaque enfant ou même chaque personne a des idées, des façons de faire qui sont différentes de nous. Accepter que d'autres enfants aient d'autres compétences, faire prendre conscience que chaque enfant à ses propres acquis.
- ♦ ***Le respect*** : Avoir du respect en collectivité est fondamental afin que cela soit un bon environnement pour les enfants qui y sont présent. C'est important qu'un enfant puisse être respectueux envers les autres et envers lui-même. Lui montrer que s'il est respectueux le plus tôt possible il pourra entreprendre et réussir beaucoup de projet dans sa vie futur. Avoir du respect pour les personnes présente au sein de la structure, permettra d'éviter certains conflits. Avoir du respect en collectivité est fondamentale afin que cela soit un bon environnement pour les enfants qui y sont présents.

Mes démarches pédagogiques : Avoir un accueil de loisirs ouvert aux enfants pour qu'ils puissent se divertir et acquérir des nouvelles compétences en passant par le jeu et le loisir avec différentes activités (artistique, manuelles, sportifs.)

Organisation des Mercredis :

L'accueil de loisir ouvre ses portes à partir de 8h00. Nous avons un temps d'accueil de 8h00 à 9h30, ce qui laisse le temps aux parents de pouvoir apporter leurs enfants à l'accueil de loisir.

Les enfants goutent entre 16h00 et 16h30. À 16h30, l'accueil de loisirs ouvre ses portes pour que les parents puissent venir chercher leurs enfants. Le soir nous avons un temps d'accueil de 16h30 à 18h00.

Les repas nous mangeons tous à midi.

Les Pioupious vont à la sieste, et le canailloux ont un temps de repos.

Quant au primaire, ils sont un temps de 20 min le livre obligatoire et ensuite ils partent sur des jeux calme accompagné par les animateurs.

À 14h30 c'est la reprise des activités pour les groupes jusqu'à 16h00 et ensuite goûter.

Lors ces différentes sessions les animateurs et animatrices vont pouvoir tourner sur les différentes tranches d'âge

Toutefois, cela n'est pas définitif, il peut être modifiable en cas de besoin.

Découvrir les différents enquêteurs et leurs évolutions à travers notre temps

Grâce à ce thème les enfants vont voir que plusieurs inspecteurs (réels ou non) ont exister à travers notre temps, et qu'ils sont tirés de plusieurs support (livre, série télévisé, bandes dessinées) ils observeront que chaque inspecteur ont étaient connue à certaines époques

Objectifs opérationnels

- ⊕ *Les enfants seront capables d'identifier les différents enquêteurs réels ou non*

- Les enfants vont pouvoir énumérer les différentes étapes d'une enquête et comprendre à quoi elles servent

Moyen :

- Présentation des différents inspecteurs
- Avoir, plusieurs sources d'information (livre, série télé, romans)
- Présenter les différentes époques ou les inspecteurs ont enquêtés

Amener les enfants à réfléchir et comprendre la notion de justice dans leurs quotidiens

Pour continuer dans ce thème, il est intéressant de savoir ce qu'est la justice. Les inspecteurs sont là pour faire régner la justice et rétablir la vérité. Il est important que les enfants sachent ce que veut dire le mot justice est comprendre à quoi set la justice.

Objectifs opérationnels :

- Les enfants vont être encouragé à prendre la parole et agir en fonction de la situation/ conflit
- Les enfants seront capables d'expliquer avec leurs mots se représente la justice

Moyens :

- Faire des mises en situations
- Les encourager à s'exprimer et dire ce qu'ils leurs déplait
- Favoriser les jeux ou ils doivent être ensemble ou tout le monde doit s'exprimer et participer.

Répartition des différents enquêteurs :

Septembre/ Octobre : Le Sud (Amérique du sud, Afrique)

Novembre/ Décembre : Le nord (Amérique du Nord, Europe, Asie)

Janvier/ Février : Les séries télévisées (Inspecteurs gadgets, Totally spies, HPI, Hercule Poirot)

Mars/ Avril : Les BD (Tintin, le club des cinq)

Mai/ Juin : Les enquêteurs à travers les grands jeux

La vie des différents groupes au sein de l'ACM :

- *Les 2-4 ans, les pioupious : Afin que les enfants de cette tranche d'âges, puissent consolider leurs apprentissages tout au long de la journée, ils ont besoin de rituel qui vont être mis en place tout au long de la journée sous forme d'image pour qu'ils puissent avoir un repère au fur et à mesure de la journée. Une journée type sera affiché dans la, salle d'animation.*
- *Les 4-6 ans, les canailloux : A cet âge-là les enfants sont à fond dans l'imaginaire. Grâce à ce thème qui est large, et à toutes les activités possibles de mettre en place avec les enfants (poterie, activité manuelle, construction.) ils pourront exprimer leurs parts de créativité. À côtés de cela, il faudra aussi que les enfants puissent se dépenser ça à travers des activités extérieur, de sport, de loisirs.*
- *Les 6-8 ans, les pep's : Pour cette tranche d'âge il y a toujours cette envie d'imaginaire, les enfants ont aussi besoin de jeux collectifs. Il y a aussi le fait de les pousser encore plus vers l'autonomie. Grâce à ce thème les enfants vont pouvoir se mettre en petit groupe sur différentes activités d'expressions et ils vont pouvoir faire appel à leurs parts de créativités à travers différentes activités.*
- *Les 9-11 ans, les juniors : Pour cette tranche d'âge, c'est là où les enfants ont besoin de se créer une identité. Avec cette tranche d'âge, nous pouvons faire des activités plus minutieuses. Les enfants ont besoin aussi de repère dans la journée. Les enfants*

auront aussi pendant les vacances une demi-journée « JOKER » afin que ceux-ci puissent construire leurs demi-journées avec leurs animateur ou animatrice, afin qu'ils puissent discuter de ce qu'ils allaient pendant ce temps-là.

Avec la CC DRAGA :

Un logo commun aux différents ACM de la C DRAGA est créé.

Les passerelles 9/11 ans sont organisées sur les vacances de toussaint/ Avril et l'été. Les journées seront rythmées par des jeux sportives ou tournois pour le matin et la découverte d'activité local jeunes avec la découverte du fonctionnement 12-14 ans de la CC DRAGA.

Un séjour sur l'été est organisé, nous avons un même public qui se retrouve au collège, des liens entre les jeunes du territoire se créent lors de ces rencontres.

Des journées inter centres sont organisé au sein des différents centre de loisirs de la CC DRAGA. Ces journées sont organisées pour les publics maternelles et primaires. Les journées inter-centre sont rythmés par des activités de loisirs qui se déroule toute la journée. Une feuille de route est donnée aux animateurs de chaque centre de loisirs qui participeront à la journée des inter-centre afin de savoir quel est leurs rôles au sein des animations prévus.

Quelques idées à développer : Faire de l'escalade, de la piscine, des courses d'orientations, un mini cross, des balades à vélo sur là via Rhône, accroche aventure, un séjour SGGA.

ANNEXE projet 2021 de la directrice.

Rôle de l'équipe d'animation

La direction

- ✓ *est le garant de la mise en œuvre du projet éducatif et pédagogique.*
- ✓ *anime l'équipe d'animation.*
- ✓ *gère le budget, le matériel et l'administratif du centre.*

- ✓ assure les relations avec les différents partenaires (prestataires, familles...)
 - ✓ a un rôle formateur envers les animateurs. Il y aura donc des temps de bilan et d'évaluation.
 - ✓ est le garant de la sécurité physique, morale et affective des enfants.
 - ✓ donne aux animateurs le moyen d'approfondir leurs connaissances de l'animation, de jeux et d'activités adaptées aux publics à travers des temps d'échange d'expériences, des fiches techniques, ...
 - ✓ veille au fonctionnement du centre et du respect des locaux mise à disposition.
 - ✓ est le lien privilégié des parents concernant les enfants, les animateurs et L'association.
 - ✓ diffuse les différents temps d'inscriptions et assure sa mise en place.
- L'équipe d'animation
- ✓ est responsable de la préparation des activités, de la mise en place et du rangement.
 - ✓ est le garant de la sécurité morale et affective de ses enfants.
 - ✓ propose des activités variées, les prépare à l'avance et veille à leur bon déroulement.
 - ✓ gère le respect de lieux, du matériel, ainsi que l'application des règles de vie et de jeu.
 - ✓ s'engage à mettre en œuvre le projet pédagogique et les projets d'activités
 - ✓ participe aux réunions d'équipe.
 - ✓ se doit d'être disponible pour les enfants, être à leur écoute quel que soit l'heure.
 - ✓ harmonise les moments de la vie de tous les jours, leur enchaînement afin que les enfants ne puissent pas s'ennuyer.
 - ✓ veille à la politesse et au respect en montrant l'exemple. La méthode du « fais ce que je dis mais pas ce que je fais » est à proscrire !
 - ✓ aménage les espaces intérieurs et extérieurs (déco, signalétique,)

✓ lors des déplacements, l'équipe d'animation devra être extrêmement vigilante et attentive. Compter et recompter les enfants le plus souvent possible. Toujours avoir de l'eau en quantité suffisante et ne pas oublier d'en faire boire aux enfants.

Le personnel de service

- ✓ gère l'hygiène de la structure.
- ✓ est responsable du service des repas et du goûter.
- ✓ connaît les normes de nettoyage et de désinfection

ANNEXE contrat moral le petit livre de l'animateur.

□ *Le sommeil :*

Le manque de sommeil même lorsqu'il n'est pas ressenti immédiatement est générateur de tension et de conflits.

Chaque membre de l'équipe a en charge de garantir la sécurité physique et affective des enfants pendant la journée. Par manque de sommeil, la vigilance pourrait en être affectée

Chacun ne peut être efficace, disponible et agréable que lorsqu'il est bien reposé.

□ *Le tabac et le cannabis*

Il est interdit de fumer :

- Devant les enfants.
- Dans des locaux destinés à accueillir des enfants de moins de 16 ans en vue de servir de cadre à leurs activités collectives de loisirs. Décret du 12 septembre 1966 - art. 3
- Dans des locaux où les denrées alimentaires sont stockées, préparées, servies. Décret du 12 septembre 1966 - art. 5
- A l'intérieur des véhicules de transports collectifs (trains, car, minibus...). Décret du 12 septembre 1966 - art. 7

- De consommer toutes plantes ou substances illicites. En cas de violation de cette loi la personne incriminée risque jusqu'à 3800 € d'amende (loi n° 70-1320 du 31 décembre

1970 / article 2 du code de la santé publique / art. L 628-1).

□ La mixité / le relationnel affectif

Les relations entre adultes ne concernent pas le fonctionnement du centre tant que chacun reste entièrement disponible pour les enfants pendant son service.

Chaque adulte a un devoir de prudence vis-à-vis des sentiments excessifs qu'il pourrait induire chez un enfant. Il est nécessaire de discuter systématiquement avec la direction de toute relation qui semble sortir de la norme. Bien entendu, il est complètement exclu que l'initiative de ces sentiments vienne de la part de l'adulte.

□ L'alcool

Toute consommation d'alcool est interdite devant les enfants. Chaque adulte est responsable de lui-même et est censé connaître ses limites, ceci en dehors du temps ACM.

Si la consommation d'alcool venait à interférer dans la qualité du travail à fournir, des sanctions seraient immédiatement prises. (Voir règlement intérieur)

Bien sûr, tout membre de l'équipe d'animation ivre devant les enfants sera considéré en faute grave (avec renvoi ou/et d'interdiction d'exercer, poursuites pénales, etc....)